

Randonnée Pédestre 2018/2019

DEFINITION

La randonnée pédestre est une activité sportive de plein air facilement accessible par tous. Elle permet de découvrir nos villages à travers divers parcours proposés par l'éducateur tout en favorisant l'amélioration du bien-être général autant physique que mental.

HORAIRES et LIEUX

[voir les plannings pour connaître les lieux de départs](#)



Inscription sur place

1 séance est mise en place :

♣ le vendredi de 14h/16h secteur OUEST/CENTRE
avec Julien

REPARTITION DU TEMPS

L'activité dure 2 heures autour d'un parcours de 7 à 8 km

REGLEMENT INTERIEUR

* Respecter les horaires des séances.

* Les séances sont payantes 20 euros/an et réservées aux adultes.



CONSEILS VESTIMENTAIRES ET EAU

* La tenue de sport dépendra des conditions météorologiques.

* Veuillez-vous munir d'une petite bouteille d'eau.